

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et
numérique

Direction générale de l'énergie et du climat

Arrêté du 13 février 2024 portant nomination au Conseil supérieur de l'énergie

(Texte non paru au journal officiel)

NOR : ECOR2403602A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le code de l'énergie notamment ses articles D 142-21 à D 142-31 ;

Vu la proposition de la FEDENE datant du 14 décembre 2023,

Vu la proposition de TotalEnergies datant du 26 décembre 2023,

Vu la proposition de France Hydrogène datant du 9 janvier 2024,

Arrête

Article 1^{er}

Sur proposition de la FEDENE, Madame Marion LETTRY est nommée membre du Conseil supérieur de l'énergie, au titre des représentants des organisations professionnelles et des entreprises des secteurs électrique, gazier, pétrolier, des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de l'agriculture, en remplacement de Monsieur Ghislain ESCHASSERIAUX et en qualité de suppléante de Monsieur Pierre DE MONTLIVAULT, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2

Sur proposition de TotalEnergies, sont nommés membres du Conseil supérieur de l'énergie, au titre des représentants des organisations professionnelles et des entreprises des secteurs électrique, gazier, pétrolier, des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de l'agriculture :

- Madame Béatrice HUMBERT en qualité de titulaire, en remplacement de Monsieur Romain VERDIER, pour la durée du mandat restant à courir ;

- Messieurs Frédéric GHARBI-MAZIEUX, François IOOS et Alexandre MARCHAL en qualité de suppléants de Madame Béatrice HUMBERT, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 3

Sur proposition de France Hydrogène, Messieurs Anjali ARMOUDOM et Guillaume BUTTIN sont nommés membres du Conseil supérieur de l'énergie, au titre des représentants des organisations professionnelles et des entreprises des secteurs électrique, gazier, pétrolier, des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de l'agriculture, en qualité de suppléants de Madame Christelle WERQUIN, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 4

Le directeur de l'énergie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique.

Fait le 13 février 2024.

Pour le ministre et par délégation :

La sous-directrice du système électrique et des énergies renouvelables,

H. DURAND